

Relisons notre histoire par les documents

IV

Voici deux documents majeurs où il est question du décès de notre Fondateur, le père André Coindre.

Fr. Guy Brunelle, SC

D'abord son acte d'inhumation religieuse découvert par les FF. Drevet et Ortigosa en 2008. En voici le libellé :

*L'an mil huit cent vingt six, le trente Mai, a été inhumé **au cimetière commun**, le corps de M. André Coindre, chanoine honoraire de l'Église Cathédrale, et Supérieur du Séminaire Diocésain, décédé la veille, âgé de trente neuf ans, **muni du Sacrement de pénitence**. Laquelle inhumation a eu lieu en présence des témoins soussignés.*

Commentaire : C'est dans cet acte que l'on trouve l'expression **cimetière commun**, interprété par erreur comme **fosse commune** – donnant ainsi un semblant de substrat à l'opinion spéieuse du suicide. Afin qu'il n'y ait plus de doute sur l'interprétation à donner à **cimetière commun**, j'ai les quatre autres actes d'inhumation de cet embryon de registre capitulaire (Cote 2H2 aux Arc. Dioc. de Blois), et tous portent la mention **cimetière commun**, c'est-à-dire le cimetière de la ville, celui commun aux paroisses Saint-Louis et Saint-Nicolas, dénommé populairement cimetière des Capucins. Cette lecture de **cimetière commun**, je l'ai trouvée dans Bergevin Louis et Dupré Alexandre, Histoire de Blois, t. 1, Les Éditions de la Tour Gile, Blois, 1846, p. 546.

Et maintenant, l'**acte civil de décès**, l'original numéroté no 189, obtenu aux Archives départementales à Blois, le 29 mai en 2013. En voici le libellé :

L'an mil huit cent vingt-six, le trentième jour du mois de Mai à deux heures du soir, pardevant

Nous Denis Gault

Officier de l'État-civil de la commune de Blois, canton de Blois,

département de Loir-et-Cher,

sont comparus

Messieurs Abel Dehayes, âgé de vingt-huit ans, profession diacre,

domicilié à Blois et Étienne Dupraz,

âgé de vingt-quatre ans, profession bachelier en droit,

domicilié à Blois,

Lesquels nous ont déclaré que le trentième du mois de Mai

à deux heures du matin, Monsieur André Coindre

âgé de trente-neuf ans, profession Vicaire général et Supérieur du séminaire,

demeurant à Blois, département de Loir-et-Cher, né à

Lyon, département du Rhône,

fils de M.... Coindre et de Dame..., son épouse,

est décédé en notre commune, en la maison de l'hospice civil.

Le premier témoin nous a déclaré être ami et le

second témoin être ami du décédé; et les déclarans

ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dupraz

*Dehayes
diacre*

Gault

N.B. Les témoins ont poursuivi leur cursus sacerdotal jusqu'au presbytérat.

À tous ceux et celles qui ont lu ces textes, je dis un grand merci. Car il n'y a rien comme de découvrir par soi-même comment l'Histoire fait son chemin avec des méandres insoupçonnés.

On ne peut pas douter que le départ prématuré du Père Coindre a beaucoup affligé ses communautés et ses collègues.

Il faut nous réjouir que la documentation actuelle éclaire d'un nouveau jour l'épreuve qui nous a touchés de si près.

Historiquement, il est juste de dire que le père Coindre est mort accidentellement en proie à une démence fulgurante à l'Hôtel Dieu de Blois, le 30 mai 1826.

Deux de ses séminaristes qui le veillaient **avec amitié** en ont été témoins.

Ayant reçu **le sacrement de pénitence** quelques jours avant sa mort, les autorités religieuses procédèrent à **son inhumation religieuse selon le protocole du Chapitre capitulaire** dont il était membre. De nombreuses signatures l'attestent.

Son corps repose toujours – aucune demande de translation n'ayant été faite – dans ce qui fut cimetière des Capucins ou cimetière commun, devenu au fil du temps un centre universitaire.

Paix à son âme!

Fr. Guy Brunelle s.c.